

RÈGLEMENTAIRE

CACES PERFECTIONNEMENT R489 CARISTE CAT.3

CAT.3 : CHARIOTS ÉLÉVATEURS FRONTAUX EN PORTE-À-FAUX (CAPACITÉ NOMINALE ≤ 6 TONNES)

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de mettre en œuvre les compétences nécessaires pour conduire en sécurité des chariots élévateurs.

OBJECTIFS	Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de la catégorie concernée.
PRÉ-REQUIS	Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation : connaissances générales ; • Technologie des chariots de manutention ; • Principaux types de chariots – Catégories de CACES ; • Notions élémentaires de physique – Stabilité ; • Risques liés à l'utilisation des chariots ; • Vérifications d'usage ; • Exploitation des chariots ; • Eco-gestes du cariste ; • Manutention des colis de marchandises dangereuses – ADR 1.3 / e-learning (si formation en centre) ; • Vérifications et essais de prise de poste ; • Conduite et manœuvres ; • Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance. <p>PASSAGE TEST CACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation théorique • Évaluation pratique
PUBLIC	Toute personne expérimentée dans la conduite des chariots de la catégorie concernée
INTERVENANT	Organisme habilité
RESPONSABLE DE FORMATION	Alain PANOT
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures et des moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail ; • Salle EAO ou salle équipée d'un ensemble multimédia ; • Chariot(s) et charges ; • Hall de manutention.

VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) des chariots de la catégorie concernée, si résultat positif. • Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique • A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.
DURÉE	21 heures